

COMMUNIQUÉ



AUGUST DEBOUZY FRANCHIT UN NOUVEAU CAP AVEC LA COOPTATION DE 3 ASSOCIÉS : VALÉRIE MUNOZ-PONS, OLIVIER ATTIAS ET LIONEL MARTIN

| 15/12/22 | Valérie Munoz-Pons Olivier Attias Lionel Martin

Le cabinet August Debouzy consolide sa pratique contentieuse et élève au rang d'associés Valérie Munoz-Pons, Olivier Attias et Lionel Martin. Cette annonce témoigne de la volonté de valoriser les profils experts et engagés du cabinet.

Cette nouvelle génération d'avocats talentueux apporte son expertise, son pragmatisme et son efficacité aux clients d'August Debouzy, capitalisant sur le collectif, essentiel au cabinet.

Avocate au barreau de Paris depuis 2007, Valérie Munoz-Pons est une spécialiste du droit pénal des affaires. Sa pratique se concentre essentiellement sur des dossiers pénaux internationaux à forts enjeux dans un contexte où les procédures pénales sont de plus en plus lourdes et exigeantes.

« Je suis très heureuse de cette nomination qui témoigne de la volonté du cabinet de poursuivre la consolidation de son expertise en matière de défense pénale. C'est une fierté de participer à l'écriture de cette histoire commune avec August Debouzy », Valérie Munoz-Pons.

Olivier Attias, avocat aux barreaux de Paris et de New York depuis près de 15 ans a rejoint August Debouzy en 2018, après 10 ans d'exercice au sein du département contentieux de Cleary Gottlieb. Depuis son arrivée au sein du cabinet, il a développé une expertise fine des questions de conformité. Olivier Attias est également mandaté par les clients en prise avec les sanctions internationales et la justice négociée.

« Je suis très heureux de rejoindre la formidable équipe d'associés d'August Debouzy. Je souhaite plus que jamais participer activement au développement et rayonnement de la pratique contentieuse et continuer à faire bénéficier nos clients de mon expertise en matière de sanctions internationales. », Olivier Attias.

Ingénieur de formation, mandataire près de l'Office Européen des Brevets et Conseil en Propriété Industrielle, Lionel Martin rejoint l'équipe « Brevets » d'August Debouzy en 2014, séduit par la palette d'expertises et la variété des parcours qui se côtoient au sein du cabinet. Grâce à sa double compétence d'avocat et d'ingénieur, il se distingue par sa capacité à aborder les dossiers avec une approche pluridisciplinaire.

« C'est un honneur de devenir associé chez August Debouzy. Je me réjouis de contribuer au développement d'un cabinet dans lequel venir d'horizons multiples est possible, et surtout toujours valorisé. C'est ce particularisme que j'entends porter avec force aux côtés des autres associés. », Lionel Martin.

Pour Mahasti Razavi, Managing Partner du cabinet : *« Le collectif d'associés d'August Debouzy se félicite de voir ces talents évoluer aux responsabilités les plus importantes. Ils sont un atout inestimable pour nous : Valérie, Olivier et Lionel représentent une nouvelle génération d'avocats dont l'excellence crée de l'impact chez nos clients et participe naturellement au rayonnement du cabinet. Ils exercent leur métier avec engagement et combativité, deux valeurs cardinales au sein du cabinet. »*

CONTACTS HAVAS PARIS

Naomi Philippe : naomi.philippe@havas.com
P. 06 72 55 80 35

Louis André : louis.andre@havas.com
P. 06 49 44 14 02

